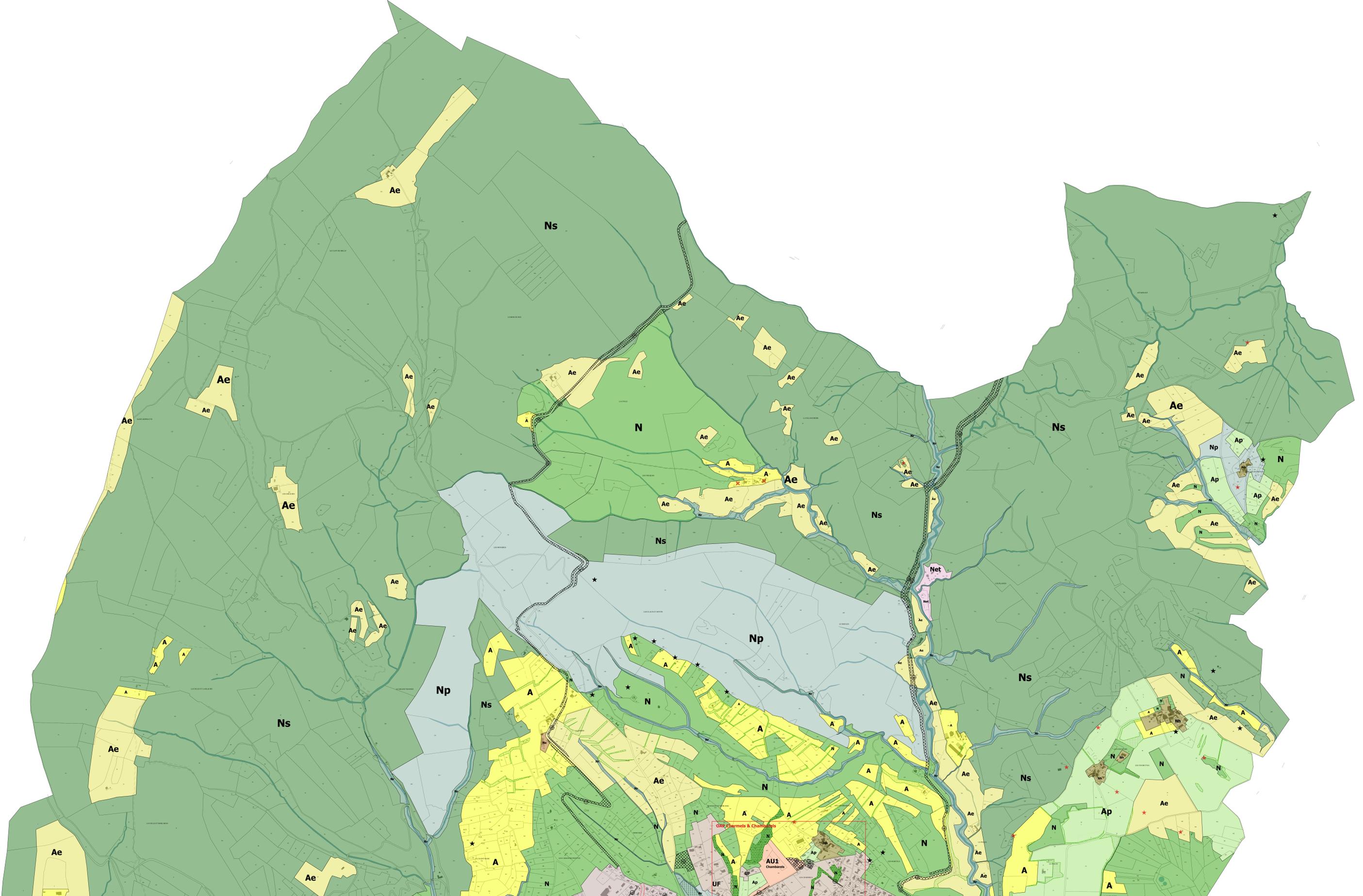


Revisión du Plan Local d'Urbanisme présentée par délibération du Conseil Municipal du 25 février 2016.	Projet arrêté par Délibération du Conseil Municipal du 13 novembre 2016.	APPROBATION : Vu, pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal approuvant le document en date du 11 juillet 2016.
LE MAIRE Gérard AVELL	LE MAIRE Gérard AVELL	LE MAIRE Gérard AVELL

25 octobre 2007 : Adoption	07 octobre 2010 : Première modification	07 février 2012 : Première modification simplifiée	11 février 2013 : Dernière modification approuvée
Somme 2016 : TOTAL : APPROBATION DE NOUVEAU			

Zones Urbaines <ul style="list-style-type: none">UA Centre ancien et habitats prochesUB Extension immédiate de la ville ancienneUBC Emprise du campingUC Poursuite de la ville : habitat et équipementUCP Poursuite de la ville : sergus patrimonial et paysagerUD Urbanisation discontinueUF Urbanisation discontinue peu denseUT Accueil touristique et de loisirsUE Zone d'activité	Zones Naturelles <ul style="list-style-type: none">N Naturelle et forestièreNs Naturelle et forestière de pleine natureNp Naturelle et forestière qualité des sites et des paysagesNh Naturelle et forestière classéeNr Naturelle et forestière riparienne et haies arboréesX Bâtiments agricoles pouvant changer de destination en habitation
Zones à Urbaniser <ul style="list-style-type: none">AU1 A urbaniserAU2 A urbaniser ouverture subordonnéeAU3 A urbaniser réservée aux activités	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées dans les zones naturelles et forestières <ul style="list-style-type: none">Nh Urbanisation limitée à des nouvelles constructionsNec Équipements publics et activitésNepv Aire d'accueil des gens du voyageNet Accueil d'activités et d'hébergements touristiques
Zones Agricoles <ul style="list-style-type: none">A Zone agricoleAe Zone agricole emploi agricole, biologique ou économiqueAp Zone agricole qualité des sites et des paysagesX Bâtiments agricoles pouvant changer de destination en habitation	Espaces boisés classés <ul style="list-style-type: none">Espaces boisés classésTerrains cultivés à protéger
Paysage <ul style="list-style-type: none">★ Bâtiements remarquables à protéger (S.15-19)★ Cadastre ou constructions agricoles pouvant être converties à l'usage de destination agricole (S.15-19)	Emplacements Réservés <ul style="list-style-type: none">Emplacement réservéN° d'opérationLargeur d'emprise
Paysage <ul style="list-style-type: none">Indication des réseaux de haies arborées (S.15-23)Indication des réseaux de canaux, fossés, murets (S.15-23)	Indications graphiques <ul style="list-style-type: none">Délimitation des DAPRecul aux grandes voies L.111-14



0478 Chambré & Chambré
AU1
Chambré

